

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LABORATOIRE DE MRM

03 Avril 2015

Présents : Isabelle Bories-Azeau, Isabelle Bourdon, Philippe Chapellier, Hervé Chappert, Ariel Eggrickx, Pauline Folcher, Christine Gonzalez, Frank Lasch, Marie-Christine Lichtlé, Anne Loubès, Karim Messeghem, Sophie Mignon, Anne Mione, Gérald Naro, Florence Rodhain, Ouidad Yousfi.

Excusés : Véronique Bessière, Antoine Chollet, Pierre Chollet, Florence Palpacuer, Béatrice Siadou-Martin, Fabienne Villesèque-Dubus

Les thèmes à l'ordre du jour :

1. Informations EDEG
2. Répartition budgétaire
3. Informations sur le pôle DEG
4. Projet FNEGE de Doctorat en VAE
5. Critères de priorisation des candidatures à l'appel à projet de soutien de la recherche de l'UM
6. Bureau Virtuel
7. Questions diverses

1) Informations EDEG

Plusieurs informations relatives à l'EDEG sont communiquées :

Comités de thèse :

Un comité de thèse doit se réunir et auditionner les candidats lors d'une réinscription et d'une demande d'inscription en 1^{ère} année. Il est composé d'au moins 3 personnes dont le directeur de thèse, un représentant du laboratoire et un membre extérieur à l'équipe. Pour les inscriptions en première année sous contrat doctoral, la commission des CD fait office de comité de thèse lors de la première inscription.

Une fiche doit être remplie pour tous les candidats (cf. Annexe 6a, jointe à ce compte-rendu).

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'EDEG du 3 avril concernant les contrats doctoraux :

- Une commission relative aux contrats doctoraux s'est réunie.
- Elle a noté que l'an dernier, 31 sujets sont remontés alors que l'EDEG n'a auditionné que 24 candidats. Il a été proposé de ne retenir que 21 sujets cette année. La répartition des sujets est réalisée au prorata des membres HDR des laboratoires, soient : 10 sujets pour MRM ; 5 pour le LAMETA ; 1 pour les autres laboratoires. Les sujets doivent parvenir à l'EDEG pour le 30 avril ; limite de réception de candidature : 25 juin
- Chaque candidat peut postuler sur deux sujets au plus. Les directeurs de thèse ne pourront retenir que deux candidats par sujet.
- Une fois les candidats retenus par les directeurs de thèse, les laboratoires peuvent, de manière facultative, établir un pré-classement avant le concours.

- Deux rapporteurs seront nommés par candidat (dossier fin juillet, évaluation pour le 2 septembre). Les candidats doivent rédiger une note de 5 à 10 pages, bibliographie comprise.
- Avis des directeurs sur les candidats : 10 juillet (en les classant)
- Le 11 septembre : date du concours de l'EDEG.
- Patrick Sentis réaffirme le principe du concours. Il souligne que les délibérations et les résultats ne doivent pas présenter un caractère mécaniste, mais doivent veiller au respect de plusieurs équilibres : équilibre éco-gestion, équilibre entre institutions...
- Les deux notes extrêmes seront éliminées.

Concernant les sujets de contrats doctoraux devant être proposés par MRM, il est décidé que :

Les 8 groupes disciplinaires proposent 1 sujet. Cette année, les deux axes thématiques (innovation et management responsable) proposent chacun un sujet, l'an prochain ce sera au tour des deux axes sectoriels (agroalimentaire et santé). Les sujets sont à remonter avant le 29 avril. Un Conseil de Laboratoire se réunira afin de valider la liste des 10 sujets.

Gérald Naro insiste sur le fait qu'il est attendu un seul sujet par groupe ou axe.

Plusieurs critères doivent être respectés :

- Non cumul de contrats doctoraux par les directeurs. Un directeur de thèse qui suit actuellement un doctorant en CD, ne peut demander un sujet.
- Respect du nombre maximum de doctorants encadrés par directeur de thèse : un Directeur de thèse ne peut pas encadrer plus de 5 thèses à 100% et pas plus de 8 thèses en co-encadrement.
- Les sujets doivent s'inscrire dans les deux axes stratégiques prioritaires de MRM : Innovation, Acteurs, Connaissances et Marchés ; Management Responsable, Institutions et Territoires.

Un bureau de MRM se réunira préalablement afin de vérifier que les critères ont bien été respectés.

La thèse par article

Elle peut être rédigée en anglais ou en français et doit contenir un résumé long en anglais (de chaque chapitre), une introduction, une conclusion et si possible des transitions entre les papiers.

Au moins un article doit être signé uniquement par le candidat

Elle doit contenir 3 contributions contenant un potentiel pour publication

HDR

2 rapporteurs seront nommés.

Trois critères qui ne changent pas :

1°) publications : le jury de HDR appréciera sur la base d'un minimum de 2 articles tous les 4 ans dans les revues classées FNEGE ; critère de l'EC publiant.

2°) Stratégie de recherche : Il s'agit d'apprécier la continuité, la maturité de la recherche et l'autonomie dont a fait preuve le chercheur au long de son parcours : Participe-t-il à des contrats de recherche à l'étranger ? Appartient-il à une équipe reconnue ? Est-il impliqué dans un programme ANR.

3°) Co encadrement de thèse. Cette année, ne comptent que les co-encadrements de thèse et non plus les suivis de mémoires de master 2.

Il sera retenu 2 critères sur trois. Cette année, les candidats ne seront pas auditionnés. Le dépôt des dossiers est fixé à début mai (11 mai).

En préalable, les candidats doivent prendre contact avec le directeur de l'EDEG, Patrick Sentis.

Une discussion s'engage concernant ces critères : les membres du conseil de laboratoire notent qu'il est difficile d'avoir accès à la direction de thèse quand on n'est pas HDR, de même le pilotage d'un contrat ANR n'est-il pas en général réservé à des chercheurs déjà HDR ou professeurs ?

2) Répartition budgétaire

La dotation budgétaire de MRM s'élève à 117 636 € pour l'année 2015. Elle est composée de la dotation de fonctionnement attribuée par l'UM (72 636 €) et de la dotation allouée par le GMBS (45 000 €).

Gérald Naro propose la répartition suivante :

8 % : MRM « Commun »

2 % : alloués aux deux axes thématiques management responsable et innovation

1/9 : Alloués à l'ensemble des 4 axes

7/9 : Alloués aux groupes au prorata de leurs effectifs

SOURCE	MONTANTS
UM FONCTIONNEMENT	72636
SUP DE CO	45000
TOTAL	117636

CLE DE REPARTITION - ENCHAINEMENT	
MRM COMMUN	8%
AXES MANAG + INNOV	2%
AXES TOUS	1/9 EN 4
GROUPES	7/9 ET PAR EFFECTIF

GROUPES	EC et Docteurs PERMANENTS	Doctorants	EFFECTIF TOTAL	
COMPTA	33	14	47	20%
ENTREPRENEURIAT	24	11	35	15%
FINANCE	19	6	25	11%
GRH	15	5	20	8%
MARKETING	20	11	31	13%
STRATEGIE	19	8	27	11%
ALTERMANAGEMENT	9	5	14	6%
SI	20	18	38	16%
TOTAL	159	78	237	100,00%

REPARTITION					EN 2014
POUR	DOTATION UM	SUP DE CO	TOTAL		
MRM COMMUN	5 811 €	3 600 €	9 411 €	8%	10 626 €
RESTE A REPARTIR	66 825 €	41 400 €			
MANAGEMENT RESPONSABLE	2 525 €	1 564 €	4 089 €	3%	
INNOVATION	2 525 €	1 564 €	4 089 €	3%	2 989 €
SANTE	1 856 €	1 150 €	3 006 €	3%	2 989 €
AGROALIMENTAIRE	1 856 €	1 150 €	3 006 €	3%	2 989 €
RESTE A REPARTIR	58 064 €	35 972 €			
COMPTA	11 515 €	7 134 €	18 648 €	16%	17 399 €
ENTREPRENEURIAT	8 575 €	5 312 €	13 887 €	12%	12 428 €
FINANCE	6 125 €	3 795 €	9 919 €	8%	9 942 €
GRH	4 900 €	3 036 €	7 935 €	7%	6 628 €
MARKETING	7 595 €	4 705 €	12 300 €	10%	10 357 €
STRATEGIE	6 615 €	4 098 €	10 713 €	9%	16 571 €
ALTERMANAGEMENT	3 430 €	2 125 €	5 555 €	5%	
SI	9 310 €	5 768 €	15 077 €	13%	10 357 €
	72 636 €	45 000 €	117 636 €	100%	

3) Informations concernant le Pôle DEG

Gérald Naro, apporte plusieurs informations sur le pôle Droit Economie Gestion.

Un pôle DEG est en voie de constitution. Ce pôle a plusieurs attributions : contribution à visibilité des composantes et des recherches du pôle DEG ; coordination d'actions communes ; force de proposition notamment en matière de réponses aux appels à projet.

Au départ, parce qu'ils étaient membre du CS de l'université, Christophe Albigès (Faculté de Droit), Edmond Baranès (Faculté d'Economie) et Gérald Naro (MRM) ont été désigné par le Président Augé en vue d'entamer les premiers travaux préparatoires à la constitution du pôle. Plusieurs collègues les ont ensuite rejoints, notamment Véronique Bessière, Karim Messeghem et Sophie Mignon ainsi que plusieurs représentants des universités Paul Valéry, Nimes et Perpignan.

En vue de rendre le pôle plus lisible, il a été proposé cinq axes de recherche transversaux, permettant de réunir des problématiques de recherche, propres aux trois domaines DEG et aux diverses institutions concernées, autour de thématiques communes. Gérald Naro avait demandé aux responsables des divers groupes de proposer un ou plusieurs noms de chercheurs susceptibles de porter ces axes au titre de la gestion et de MRM.

Les cinq axes retenus et leurs représentants gestionnaires sont :

- Concurrence et coopération (Anne Mione)
- Santé (Irène Georgescu)
- Territoire et gouvernance (Anne Loubès et Florence Palpacuer)
- Agronomie et environnement (Béatrice Martin-Siadou)
- Entrepreneuriat et Innovation (Véronique Bessière, Karim Messeghem, Sophie Mignon).

Gérald Naro insiste sur le caractère non définitif de ces axes. Dans un premier temps, il s'agit d'un affichage permettant d'identifier le domaine DEG en termes de recherche. Il est à noter que ces axes correspondent bien aux thématiques des axes de MRM (santé, agro, innovation, territoires) et aux trois axes structurants du projet d'Idex (agro, santé, environnement). Ils pourront et devront évoluer.

Les structures de gouvernance prévues sont :

- un comité de direction. À titre provisoire, Véronique Bessière, Sophie Mignon et Gérald Naro représentent la gestion. Les représentants de MRM ont demandé à ce qu'il soit prévu des élections par la suite.
- Un comité scientifique constitué autour des axes de recherche.
- Un comité de gestion regroupant les présidents des universités, les VP commission recherche de ces mêmes universités, les directeurs de composantes, des écoles doctorales, un représentant de la Région, le directeur du duLabex « Entreprendre ».

Un nom (provisoire) a été avancé : le pôle Droit Economie Gestion Charles Gide.

4) Projet FNEGE Doctorat en VAE

Gérald Naro présente un projet de doctorat en VAE soutenu par la FNEGE et porté à titre expérimental par trois universités : Bretagne Occidentale (Brest), Montpellier et Paris-Est Créteil. Ce projet fait suite à la visite de Bertrand Urien (Université de Bretagne Occidentale) à Montpellier l'an dernier. Avec Pierre-Louis Dubois, Bertrand Urien en avait alors présenté les grandes lignes. Ce projet part du constat d'une pénurie de docteurs en sciences de gestion face à une demande croissante des institutions d'enseignements (universités et écoles de management). Dans le même temps, les taux de chômage des docteurs sont importants en France. Il varie selon les disciplines (13 % pour la Chimie, 12 % en SVT,...).

La cible privilégiée serait les docteurs d'autres disciplines pouvant se prévaloir soit d'une expérience professionnelle soit d'une solide culture générale en gestion. À titre marginal, pourraient être admis des professeurs d'écoles de management ou des PRAG pouvant attester d'un dossier scientifique conséquent. Le Leitmotiv est « pas de doctorat au rabais ! ». Les candidats feront l'objet d'une sélection rigoureuse. Une promotion d'une quinzaine de doctorants est prévue pour l'année 2015-2016. Il est prévu 144 heures de cours (96 h en première année et 48 h en seconde année). Au terme de la deuxième année, il est attendu une production scientifique (article, communication dans un congrès de la discipline). Chaque doctorant sera suivi par un HDR de l'un des trois laboratoires concernés selon la discipline qu'il aura choisie. La majorité des cours, hormis les enseignements sous-disciplinaires, auront lieu à Paris soit dans les locaux de la FNEGE soit dans ceux de Paris-Est.

Le projet devra être présenté devant le conseil de l'EDEG ainsi qu'auprès des instances de l'UM (formation continue, Commission Recherche,...), pour enfin, s'il est validé, être soumis au CA de l'université.

Les deux encadrés ci-dessous présentent les cours qui seront dispensés durant les deux années.

4. Quel dispositif de formation ?

Première année : Faire de la recherche en Sciences de Gestion : 96 heures

6 séminaires de 12 heures (maximum), et 24 h de formation disciplinaire individualisée.

Séminaire n°1 : Principaux courants et débats épistémologiques en Sciences de Gestion	12 h
Séminaire n°2 : Théorie des organisations	12 h
Séminaire n°3/3 bis : Méthodologie de recherche qualitative	
▪ Séminaire de base	12 h
▪ Séminaire approfondi	12 h
Séminaire n°4/4 bis : Méthodologie de recherche quantitative	24 h
▪ Séminaire de base	12 h
▪ Séminaire approfondi	12 h
Formation sous- disciplinaire individualisée	24 heures
▪ Fondements théoriques de la discipline choisie Gestion des ressources humaines, Marketing, Stratégie, Comptabilité, Finance, Système d'information etc.	3 h/ mois (8 mois) avec le directeur de recherche

4. Quel dispositif de formation ? (suite)

• Seconde année : Créer et publier des connaissances nouvelles en Sciences de Gestion. Au total, 48 heures

2 séminaires de 12 heures (4 Journées de 6 heures), et 24 heures de suivi individualisé.

- Séminaire n° 5 : Identifier sa problématique et son design de recherche	12 h
- Séminaire n° 6 : Rédiger et publier son travail de recherche	12 h
- Formation sous- disciplinaire individualisée	24 h
Accompagnement du doctorant dans l'identification de la problématique de recherche et la rédaction de la production académique correspondante Il s'agit au minimum d'un article académique (une réflexion théorique et un travail empirique), soumise (sans co-auteur) à un congrès disciplinaire reconnu.	3 h/ mois (8 mois) avec le directeur de recherche

**Au total : 144 heures de cours en présentiel
+ travail personnel**

5) Critères de priorisation des candidatures à l'appel à projet de soutien à la recherche de l'UM

Isabelle Bourdon attire l'attention sur la nécessité de se prononcer sur la priorisation des appels à projets de soutien à la recherche de l'UM compte-tenu des délais très courts (les directeurs d'unités de recherche devant donner un avis pour le 9 avril).

Les Appels à projets sont financés jusqu'à hauteur de 25 000 €, Le bureau de la commission recherche réalisera un classement global des demandes.

6) Bureau virtuel

Hervé Chappert présente un état d'avancement du bureau virtuel MRM. Un bureau virtuel dédié à MRM a été mis en place par la DSI. Il est d'ores et déjà opérationnel pour les chercheurs ex UM1 et le sera fin mai pour les chercheurs ex UM2. Reste la question des chercheurs « hébergés » au sein du site et cela touche au premier chef nos collègues du GMBS. Une demande d'hébergement va être faite afin qu'ils puissent rapidement accéder au bureau virtuel. Ce dernier comprend pour l'instant la plupart des logiciels d'analyse de données quantitatives (SPSS, SPAD, SPHINX, SAS et R.

Pour l'instant, un seul logiciel d'analyse de contenu est disponible : Tropes

La mise à disposition de logiciels d'analyse « quali » est à l'étude (exemple NVivo).

**Le Prochain CL est fixé au 29 avril
de 13 h à 14 h
Lieu : bâtiment AES site de Richter.
Ordre du jour : validation de sujets de contrats doctoraux**